



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 27.06.2019

Numéro de publication: HR01-1004661789

Canton: VS

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Cabinet vis-ta-vie Sàrl, Veyras

Cabinet vis-ta-vie Sàrl Route de Mura 20

3968 Veyras

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE392302166

Siège: Veyras

Objectif

La gestion d'un cabinet chiropratique pour l'amélioration de la santé des patients et leur mieux-être physique, émotionnel et mental (cf. statuts pour but complet)

Lens, à Veyras, associée et gérante, sans droit de signature, pour 60 parts sociales de CHF 100.00. Selon déclaration du 06.06.2019, il est renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 1665 du 24.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Valais Central

Révision:

Renonciation à la révision

Cabinet vis-ta-vie Sàrl, à Veyras, CHE-392.302.166, c/o Alexandre et Sonja Emery, Route de Mura 20, 3968 Veyras, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 06.06.2019. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat de transfert de patrimoine du 06.06.2019 et inventaire au 31.12.2018 il est fait apport des actifs de CHF 73'715.60 et des passifs envers les tiers de CHF 12'411.50 de la société en nom collectif "Cabinet vis-ta-vie SNC", à Veyras (CHE-183.519.642), soit un actif net de CHF 61'304.10 contre remise de 200 parts sociales de CHF 100.00, le solde de CHF 41'304.10 constituant une créance de l'associée envers la société. Autres adresses: Avenue de la Gare 3, 3960 Sierre. But: La gestion d'un cabinet chiropratique pour l'amélioration de la santé des patients et leur mieux-être physique, émotionnel et mental (cf. statuts pour but complet). Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: BO et, lorsque la loi l'exige, la FOSC. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Personne(s) inscrite(s): Emery, Alexandre, de Lens, à Veyras, associé et président des gérants, avec signature individuelle, pour 140 parts sociales de CHF 100.00; Emery, Sonja, de